



VOLUME XV.—No. 29.

OTTAWA, ONT., MAI 1911.

Abonnement \$1.00 par an

Examen de Conscience

Notre Gaspillage

Il est un défaut que la race canadienne-française pourrait se dispenser de disputer aux habitants de la république américaine. Issu du matérialisme brutal de la civilisation de nos voisins, entretenu par leur incommensurable vanité, vigoureux grâce à leur désir de luxe, de bien-être et d'existence facile, ce défaut n'a rien de commun avec le génie français. C'est un défaut à funeste répercussion sociale et nationale ; il a nom : gaspillage.

Par nature, le Canadien-français est économe. Il tient cette qualité de ses ancêtres. Ses cousins d'outre-mer cultivent encore, aujourd'hui, la vertu d'économie. Le peuple français épargne annuellement un billion de piastres. Après avoir guerroyé contre toute l'Europe durant des siècles, après s'être déchiré lui-même dans de sanglantes révolutions, après avoir été saigné à blanc par l'Allemagne en 1871, il est encore le bailleur de fonds de l'univers. L'explication en est bien simple : la petite épargne a fait de la France le banquier du monde. On ne trouve pas, dans notre ancienne mère-patrie, des Crésus comme il en fourmille aux Etats-Unis, où la moitié d'une fortune publique du chiffre énorme de \$120,000,000,000 est concentrée dans les mains de 30,000 individus. Mais les petits capitalistes y sont légion. Tandis que le cultivateur comme l'ouvrier, en Amérique, ne rêve que le bien-être et se donne tout le confort possible, industriels, agriculteurs et commerçants, en France, accumulent leurs économies et ignorent les folles prodigalités où Américains et Canadiens laissent sombrer leurs revenus. C'est que la France, tout en se disant démocratique à tous crins, a conservé maintes traditions aristocratiques. Ainsi, le paysan ne dort en paix que quand il a pu amasser une dot pour sa fille ; son ambition est de grossir cette dot le plus possible pour trouver à son enfant un mari au nom brillant, un rejeton obscur peut-être de quelque grand nom de jadis. Et voilà pourquoi, de père en fils, on pratique l'économie. Des rois ont prêché d'exemple. Tel Louis XII, qui aimait mieux "voir son peuple rire de son économie que pleurer de sa prodigalité."

Au cœur de la province de Québec, il y a nombre de culti-

vateurs qui, sur le chapitre de l'économie, pourraient donner des leçons aux Français eux-mêmes. Mais, toute autre est la situation dans les villes. Là, l'américanisme fait des conquêtes. La jeunesse se soucie fort peu du lendemain. On s'amuse. Plus tard, on ménagera. Ce plus tard n'arrive jamais. Une fois acclimaté à un régime de vie, l'homme s'y accroche coûte que coûte. S'il lui faut s'endetter, il s'endette, et tout est dit....

Réagir contre pareil état de choses, tel est le devoir du moment. A ce devoir doivent s'appliquer tous ceux qui, par leur position sociale ou politique, sont en mesure d'exercer une pression quelconque sur les mœurs de leurs concitoyens.

Depuis un siècle et demi, la race canadienne-française a prouvé que "bon sang ne pouvait mentir". Au lendemain de la cession, sa puissance économique était nulle. L'Anglais, avec ses capitaux venant de sa mère-patrie, espérait bien dominer. Son espérance, il ne la cachait pas. Son mépris non plus : "race de porteurs d'eau et de scieurs de bois", disait-il. Le Canadien-français n'avait que son courage. C'était peu et c'était beaucoup. Il s'est emparé du sol. L'homme a labouré ferme, tandis que la femme a déployé ses qualités d'ordre, d'économie, d'habile conduite de la maison. Puis, grâce au travail et à l'épargne des parents, le fils a pu faire ses études. Plus tard, il a été en mesure soit de revendiquer, dans l'arène parlementaire, les droits de sa race, soit d'acquérir une influence économique capable d'imposer le respect.

Il incombe à la génération actuelle de marcher sur les traces de ses ancêtres. Se laisser gagner par la contagieuse prodigalité moderne serait une trahison. Il faut savoir imiter les qualités et non les défauts de nos voisins. Les dépenses folles conduisent les individus à la pauvreté et les nations à la banqueroute. Par l'épargne, on s'empare des industries, du commerce, de la finance, du gouvernement. L'argent mène le monde. C'est triste, mais c'est cela. Si les Juifs cumulent des fonctions d'importance première, dans les divers pays, merci à une puissance financière qui les hisse à tous les sommets. L'argent ? Mais c'est le dieu moderne à qui l'on sacrifie santé, bonheur, parents, amis, conscience, principes, honneur. Dieu farouche, vorace, insatiable, il exige toujours davantage ; rien ne le satisfait. Quiconque a des écus dans sa poche peut se dispenser d'avoir du talent ou de l'esprit. Le nombre infini de sots l'admireront quand même. Seulement, si sa richesse croule, elle écrase en même temps son factice prestige.

Épargner dans l'unique but d'empiler de l'or et de l'argent, ce n'est pas ce que nous recommandons à nos compatriotes. Ce serait là la sordide avarice d'Harpagon. Mais épargner pour acquérir l'aisance, épargner surtout pour prêter main-forte à des institutions capables de faire servir le fruit de l'épargne à l'avancement de la cause nationale, c'est vertu.

CHARLES LECLERC.

AU JOUR LE JOUR

BONFIELD

Le 16 avril a eu lieu l'installation du conseil de l'Union St-Joseph du Canada de Bonfield. Le président, M. J. B. Pigeon, ancien citoyen de la ville d'Ottawa, devenu l'un des plus prospères marchands de Bonfield, était au fauteuil de la présidence. Dans une heureuse improvisation, il s'est dit très joyeux de constater la présence de M. Mageau, maire de Sturgeon Falls, de M. le Dr Bédard, de North Bay, du trésorier général, l'échevin Pinard, d'Ottawa, ainsi que de l'inspecteur général, M. C. S. O. Boudreault. Il a remercié aussi M. le curé Sudre pour l'intérêt qu'il porte à la Société. Ceci, a-t-il dit, présente l'inspecteur général à l'assemblée. Celui-ci, après quelques paroles d'introduction, a fait l'installation des officiers suivants :

Chapelain, Rév. M. Sudre ; président, M. J. B. Pigeon ; 1er vice-président, M. Alex. Wilson ; 2me vice-président, M. Hercule Soulière ; secrétaire, M. L. P. Thériault ; trésorier, M. Jos. Beaudoin ; receveur, M. Médéric Dupuis ; visiteurs de malades, MM. Jos. Tremblay et Jos. Schryer ; commissaire-ordonnateur, M. Solomon Foisy ; censeurs, M. Ovila Foisy et Rév. M. Sudre.

L'inspecteur a expliqué ensuite les devoirs de chaque officier. Il a insisté sur la nécessité de la coopération des membres à la bonne administration d'un conseil et sur le soin qu'il faut mettre à la stricte observance des règlements de la formule n° 15, surtout en ce qui concerne les bénéfiques en maladie. Les censeurs, a-t-il dit, sont responsables des finances du conseil. L'inspecteur a étudié ensuite rapidement la situation des Canadiens-français dans l'Ontario, et a parlé de l'œuvre importante de l'Union St-Joseph du Canada, qui a été le véritable trait d'union entre le Congrès d'Education et la population française.

Le Rév. M. Sudre, le dévoué curé de Bonfield, s'est déclaré au comble de la joie de voir l'Union St-Joseph du Canada solidement établie à Bonfield. Pour lui, la posture d'un Canadien, c'est d'être debout en face de ses droits, et il n'a jamais favorisé cet esprit qui veut que l'on s'aplatisse devant les autres invariablement. On veut nous enlever notre langue, et peut-être, dit-il, notre religion. N'est-il pas temps, donc, de travailler de concert pour le maintien de nos droits? Il souhaite longue vie à la Société et à ceux qui la dirigent si habilement.

Le président du conseil, M. Pigeon, exprime le plaisir qu'il éprouve de présenter le maire Mageau, de

Sturgeon Falls. Ce dernier se lève au milieu des applaudissements et débute en félicitant le conseil n° 203 de son succès. Il désire faire quelques remarques au point de vue financier. Il appartient à plusieurs autres sociétés et regrette depuis longtemps de voir les vastes sommes d'argent que nos jeunes gens versent dans le gousset étranger. Il ne faut pas oublier que dans la majorité des cas, cet argent prend la route des Etats-Unis, et que l'on y construit là-bas des Collèges qui ont, pour la plupart, pour but premier, la guerre à la langue française. Au contraire, lorsque l'on appartient à l'Union St-Joseph du Canada, on a au moins la satisfaction de savoir que notre argent est prêté aux municipalités canadiennes-françaises, ou bien qu'il est employé à la construction de couvents ou d'églises sous la direction des nôtres. Notre argent, en un mot, reste dans le pays et sert à faire fructifier des œuvres franco-canadiennes. Il est fier d'admettre que l'Union St-Joseph du Canada fut le berceau du Congrès d'Education. Les deux œuvres sont liées le plus étroitement possible. Il a visité Kent et Essex et a vu le progrès accompli sous l'initiative de l'Union St-Joseph et de l'Association d'Education. Si nous avons perdu quelques privilèges, cela est dû au manque d'organisation. Maintenant, nous sommes unis, soyons en garde. Cessons nos divisions et marchons la main dans la main pour le maintien de nos libertés. En un mot, soyons de vrais fils de nos ancêtres.

M. l'échevin Pinard félicite les orateurs qui l'ont précédé. Nul doute, dit-il, que vous appréciez les grands progrès de la Société. Nous sommes une armée de 26.600 membres, et le recrutement accuse un progrès et un développement surprenant. L'Union St-Joseph du Canada peut rivaliser avec n'importe quelle société. Dans quelques phrases bien dites, l'orateur fait une intéressante récapitulation de l'ère progressive de la Société. Il y a 600 bureaux actuellement, et c'est pour lui un plaisir réel que de pouvoir greffer l'une des plus belles branches au tronc prodigieux de l'arbre de la St-Joseph. Il fait allusion à la partie financière, à l'augmentation du capital de la Société, au succès de la propagande, et il termine son superbe discours en offrant au conseil de Bonfield de gagner une bannière pour admission de 35 nouveaux membres.

M. le Président Pigeon accepte l'offre du trésorier et présente M. le Dr Bédard.

Ce dernier se félicite d'appartenir à l'Union St-Joseph du Canada depuis des années. Elle est une des plus belles parmi nos sociétés nationales, dit-il. Il fait l'éloge des

officiers locaux, parle de la Société au point de vue social, économique et pratique. Il fait allusion à l'avenir des Canadiens-français dans l'Ontario et dit : "Est-il bien souriant, cet avenir, et n'est-il pas vrai qu'à la lumière des faits et de la raison, il n'apparaît pas trop brillant? L'ennemi est à nos portes. En face de ce danger, l'une des planches de salut, c'est l'Union St-Joseph du Canada."

M. Pigeon termine la série des discours par un appel chaleureux aux Canadiens d'entrer dans les rangs de la Société. Que chacun de nous, dit-il, se donne la peine d'enrôler un membre, et cet effort aura pour effet un accroissement sérieux de nos forces. Plus que jamais, le premier devoir du Canadien est d'appartenir à une société canadienne-française. Il reprend son siège au milieu des applaudissements.

M. Bédard, un jeune Français, se dit heureux d'être de la grande famille canadienne. Il évoque de patriotiques souvenirs, fait allusion à des faits d'armes historiques, et exhorte les Canadiens à ne pas perdre courage, car l'avenir est à eux.

La journée se termina par un superbe euchre où la population de Bonfield réunie, tout en s'amusant, contribua une jolie somme au fonds de l'église et de la Société, et inaugura une propagande promettant beaucoup pour la Société dans cette région.



RÉV. CHS A. PERREAULT,
Curé de St-Alphonse de Granby.

ST-GILLES DE LOTBINIERE.

Dimanche, 19 mars, fête de St-Joseph, avait lieu à St-Gilles la bénédiction solennelle d'une bannière de l'Union St-Joseph du Canada.

C'est M. l'abbé Paquet, curé de la paroisse et chapelain du conseil local, qui a fait la bénédiction ; celle-ci fut suivie du salut du Très Saint Sacrement.

Plusieurs hymnes et cantiques furent chantés, entr'autres "En avant, marchons", par M. Honoré

Parent, et "Joseph, ô vrai modèle", par M. François Tailleux.

M. le curé fit le sermon de circonstance, dont nous donnons ici un résumé bien imparfait. Tout d'abord, il félicite les sociétaires de leur générosité, qui a permis l'achat de ce joli drapeau. Parlant ensuite des bienfaits que peut rendre une société mutuelle du genre de l'Union St-Joseph du Canada, il dit que non seulement elle est appelée à rendre de grands services aux veuves et aux orphelins advenant la mort de leur seul soutien, mais qu'elle est aussi une sauvegarde pour notre religion et notre nationalité, puisqu'elle n'admet dans ses rangs que des catholiques pratiquants et des Canadiens-français. Il classe en trois catégories les sociétés mutuelles d'assurance :

Premièrement : celles qui promettent beaucoup d'avantages, qui promettent beaucoup d'or, moyennant de légères contributions, celles où, dans les assemblées, sous le secret du serment, on trame les pires complots, où on ne parle de Dieu que pour le blasphémer et de la religion catholique que pour la combattre. Ce sont les sociétés défendues, telle la franc-maçonnerie, qui est l'auteur de l'emprisonnement de notre vénéré chef le Souverain Pontife, et de toutes les misères de notre mère-patrie, la France.

Deuxièmement : celles où toutes les nationalités et toutes les religions sont bonnes, pourvu que l'on paie ses contributions régulièrement, celles où, dans les réunions, il est défendu de prononcer le nom de Dieu. Ce sont les sociétés neutres, où il est dangereux d'entrer pour un Canadien-français catholique, soucieux de sa langue et de sa religion.

Troisièmement : celles dont les avantages, au premier abord, paraissent moins forts, mais qui sont plus avantageuses que les deux autres au point de vue de notre religion. Ce sont les sociétés canadiennes françaises catholiques, qui ont pour but de défendre notre sainte religion et notre belle langue française dans les rudes attaques qu'elles ont à subir de la part de nos ennemis, tout en aidant le père de famille à nourrir son épouse et ses enfants dans le cas de maladie et en donnant le pain quotidien à la veuve et à l'orphelin après la mort du soutien de la famille.

M. le curé termine en remerciant les étrangers et les paroissiens qui ont bien voulu assister à cette fête et en les encourageant à faire partie de ces sociétés catholiques de préférence aux sociétés neutres.

Le conseil de St-Agapit était représenté par M. le Dr J. P. Paradis, médecin examinateur, M. Francis Roger, secrétaire, M. Arthur Olivier, visiteur, et MM. Edmond Paquet et Wilfrid Marois.

Bien que le conseil de St-Gilles ne date que du mois d'août de l'an dernier, il compte déjà près de 50 membres.

St-Gilles, 20 mars 1911.

BEDFORD.

L'Union St-Joseph du Canada est en train de s'implanter solidement à Bedford, ville de population mixte des Cantons de l'Est. Durant la dernière partie du mois d'avril, M. L. J. Bourdon, organisateur, a commencé l'établissement d'un conseil à Bedford. Ses efforts ont été secondés par le Rév. M. Tétreault, curé de l'endroit et frère du 2me vice-président général de l'Union St-Joseph du Canada, M. S. J. Tétreault, de Sherbrooke. M. Emile Lamoureux, avocat éminent, a prêté à l'organisateur de la société nationale qu'est l'Union St-Joseph du Canada un concours actif. Le percepteur de la succursale nouvelle sera M. J. B. A. Bouchard, jeune notaire de talent.

D'une lettre de M. l'avocat Emile Lamoureux, nous nous permettons d'extraire le passage suivant :

"Bedford est une ville de population mixte ; c'est le trait d'union entre la plaine, qui est française, et le pied des montagnes des Cantons de l'Est, que les Canadiens français sont en train d'enlever d'emblée à l'élément anglais, qui, soit dit en passant, vit avec nous dans la plus grande harmonie, tout en gardant la part du lion, chose qu'il a pris de plein droit lorsqu'il était presque la totalité de la population. L'entraîne des affaires, dans ce coin de notre belle province française, nous a bien un peu fait perdre de vue l'intérêt national ; nous avons été plutôt occupés à faire de l'argent avec l'élément anglais, tantôt en qualité de serviteurs, et dernièrement en louant ses terres avant de les lui acheter ; et il faisait bon, pour le coeur canadien-français, de s'entendre redire, avec les accents chaleureux de la belle voix enthousiaste du confrère Bourdon, la gloire d'être Français, et l'utilité pratique de ne pas oublier la plénitude de nos droits."

* * *

SAYABEC.

Le 19 mars était, pour la paroisse de Sayabec, une triple fête. Dès le matin, à 7 heures, avait lieu la 1ère communion des enfants, accompagnés au divin banquet par toute la paroisse. Le Rév. J. C. Saindon préparait depuis longtemps ces jeunes âmes au plus grand et au plus beau jour de leur vie. Le choix fait du 19 mars pour l'accomplissement de ce grand acte rehaussa encore la fête déjà si belle de l'Epoux de la Vierge-Mère. Les membres de l'Union St-Joseph du Canada, en ce beau jour de leur fête patronale, vinrent, décorés de leurs insignes, se ranger dans un très bel ordre à la Table-Sainte.

Le 19 mars est aussi la fête patronale de notre dévoué Chapelain et curé. A cette occasion, les jeunes filles du Couvent nous invitèrent, pour l'après-midi, à une séance dramatique et musicale. Lorsque M. le curé entra dans la salle, notre Président, M. Johnny Gauthier, lui

remit l'insigne de notre Société. De jolis morceaux furent exécutés par les jeunes filles et applaudis par la foule. M. le Président, qui ne voulait pas laisser passer cette belle fête sans donner quelques marques de reconnaissance à ce prêtre si bon et si dévoué, lui fit présenter une jolie adresse au nom de tous les membres de la Société.

Nous n'oublierons jamais cette triple cérémonie, et nous remercions mille et mille fois notre bon curé d'avoir rehaussé l'éclat de la belle fête de St-Joseph par celui de la 1ère communion.

THÉOPHILE LÉVESQUE,
Secrétaire.

* * *

LA TUQUE.

Mercredi, le 19 avril, avaient lieu à La Tuque les funérailles de Madame Riberdy, épouse du Dr Riberdy, médecin examinateur de l'Union St-Joseph du Canada.

L'organisateur J.-B. Friset se trouvait alors de passage à La Tuque et il organisa une procession funèbre qui, forte de 50 membres, suivit le cortège avec la bannière voilée de crêpe, chaque membre portant un insigne spécial de deuil.

Le chef de police A. Larouche agissait comme commissaire-ordonnateur. La procession s'ébranla, partant de l'Hôtel de Ville pour aller se joindre au clergé et se rendre de là à la demeure de la défunte, où eut lieu la levée du corps.

On se rendit ensuite à l'église, et partout sur le parcours, l'Union St-Joseph du Canada, bannière en tête, fut fort admirée.

L'église était bondée, mais M. le curé Corbeil avait réservé des places spéciales pour les membres de l'Union St-Joseph, qui était la seule société présente à cette cérémonie.

La Révérende Sœur qui tient l'orgue a daigné s'effacer à l'offertoire pour faire place au notaire Duguay, qui accompagna l'organisateur de l'Union St-Joseph du Canada dans les "Adieux" de Schubert.

Après la messe, M. Réal Gravel, aussi membre de la Société, toujours accompagné par le notaire Duguay, rendit le "De Profundis" de Watteau.

* * *

ST-CHARLES D'OTTAWA.

Dimanche, le 30 avril, a eu lieu l'installation d'un nouveau conseil de l'Union St-Joseph du Canada à St-Charles d'Ottawa, anciennement Clarkstown.

Parmi ceux qui occupaient des sièges dans le sanctuaire, on remarquait M. J. B. St-Laurent, président du conseil de Ste-Anne, MM. J. Dagenais, P. Carrière, Wilfrid Labelle, Dr J. D. Dupuis, vice-président du conseil de Ste-Anne, Ch. Langlois, président du conseil de Ste-Famille. Les officiers du nouveau conseil dont voici les noms furent installés par M. C. S. O Boudreault, inspecteur général :

Rév. Père Filodeau, chapelain ; M. Isidore Champagne, président ; M. Claude Claude, 1er vice-président ; M. Eugène Leduc, 2me vice-président ; M. J. M. Cardinal, secrétaire ; M. Hector Foisy, trésorier ; M. Edmond Leduc, receveur ; MM. Jules Dumoulin et Alexandre Séguin, visiteurs ; M. P. Claude, commissaire-ordonnateur ; MM. E. Champagne, E. Douaire et H. Brunette, censeurs.

D'éloquents discours ont été prononcés par MM. C. S. O, Boudreault, J. B. St-Laurent, Charles Langlois, J. M. Lemieux. M. le curé Filodeau a fait la louange de l'Union St-Joseph du Canada et s'est déclaré très heureux de posséder une succursale de cette société dans sa paroisse.

* * *

ST-EDOUARD DE MONTREAL.

A sa dernière assemblée, le conseil de St-Edouard de Montréal n° 146 a félicité chaleureusement MM. F. Florant et J. Lemire, qui, par un travail actif et persévérant, ont, depuis un an, assuré le progrès du conseil de St-Edouard. Ce conseil a augmenté son effectif de près de 200 membres depuis sa réorganisation. Il importe d'en donner crédit aux agents dévoués qui se sont livrés activement au recrutement.

* * *

M. Napoléon Pagé.

Un de nos sociétaires, M. Napoléon Pagé, agent des Terres de la Couronne au Nominique, a consenti à se porter candidat dans un concours de popularité dont le but est de venir en aide à la construction d'une Académie commerciale à Nominique.

Nous ne saurions trop engager nos membres à appuyer la candidature de M. Pagé et à aider, par là, l'oeuvre à laquelle il se dévoue.

Le prix d'un vote est de 25cts, ou un livret de 10 billets pour \$2.00.

* * *

Notes diverses.

Le conseil de Roberval a augmenté son effectif de 83 membres à 95 membres en 1910. Cette année, il promet de progresser encore. M. Théo. Leclerc, agent de la Société dans la région du Lac St Jean, est un homme actif et dévoué.

* * *

M. N. Fink, commissaire du président général, a fait l'inspection du conseil de Pembroke, il y quelque temps. A cette occasion, a eu lieu une grande assemblée et une installation solennelle des officiers.

* * *

M. A. J. Fortier, de Pembroke, a visité le conseil d'Arnpprior, aux derniers jours de mars. Il a présidé l'élection des officiers et a fait leur installation dans leurs charges.

Nous déplorons la mort de M. Armand Laing, de notre conseil de Grandes Piles, comté de Champlain. Il était un sociétaire dévoué. Nous prions la famille éplorée de croire à notre sympathie la plus vive.

* * *

On nous apprend que M. Eugène David, frère de M. Georges David, trésorier de notre conseil de Clarence Creek, n'a pas donné de ses nouvelles à sa famille depuis un an. Celle-ci est anxieuse de recevoir de ses nouvelles, et espère l'atteindre par l'entremise du "Prévoyant", car elle ignore où il est actuellement.

* * *

Les membres du conseil d'Aylmer ont communiqué en corps, avec insignes, le jour de Pâques. Ils ont marché en procession, admirablement. Monsieur le Curé les en a félicités chaleureusement.

* * *

L'inspecteur général Boudreault était à South Indian le 2 avril, avec l'organisateur Lemieux. Le directeur général, accompagné de l'inspecteur, visitèrent Embrun le 4, et tous deux y convoquèrent une assemblée de propagande.

* * *

L'inspecteur général Boudreault était à Cornwall le 6 avril. Il y a fait une conférence en faveur de l'Union St-Joseph du Canada devant un bel auditoire.

* * *

Thetford Mines, comté de Mégantic, fait des progrès sous tous les rapports. L'Union St-Joseph du Canada y compte déjà 164 membres, et l'organisateur Julien promet plusieurs recrues. L'inspecteur général Boudreault a visité ce conseil le Jeudi Saint. Les membres étaient en nombre, et le ralliement aura bon effet.

LE CENTIN COLLEGIAL

Cette oeuvre est née sous le patronage de l'Union St-Joseph du Canada. Il s'agit de faire verser à chacun des membres de la Société un centin par mois dans le but de constituer un fonds spécial, à même lequel on puisera les ressources nécessaires pour assurer une solide instruction à des orphelins de sociétaires défunts.

Les membres de l'Union St-Joseph du Canada sont libres de participer ou de ne pas participer à l'oeuvre du Centin Collégial. A eux cependant de se souvenir qu'un sacrifice infiniment petit assurera la vitalité à une oeuvre infiniment grande ! Et ils ne refuseront pas leur obole au Centin Collégial.

LE PRÉVOYANT

PUBLIE PAR

L'Union St-Joseph du Canada
A OTTAWA

Angle des rues Dalhousie et York

Téléphone 625

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS



La radiation, voilà l'ennemie !

x

La mutualité est utile à tous.

x

Le recrutement est plus actif que jamais.

x

L'administration des conseils locaux s'améliore constamment.

x

Il ne faut jamais être en retard dans le paiement de sa contribution mensuelle.

x

N'oubliez pas de dire bien haut que l'Union St-Joseph est une société catholique et canadienne-française.

x

Faites lire le "Prévoyant" à votre entourage pour faire connaître la Société. L'annonce, c'est la clé du succès.

x

Si vous avez des amis qui n'appartiennent pas à votre Société, insistez pour qu'ils demandent leur admission.

x

Une refonte de la Constitution s'impose. Et les conseils de district doivent indiquer les grandes lignes de cette refonte.

x

Les membres qui ne paient pas la taxe "per capita" ne sont pas en règle avec la Société, et s'exposent à des désagréments.

x

N'est pas un bon membre de l'Union St-Joseph du Canada, celui qui ne sait pas faire un sacrifice de temps en temps pour sa Société.

x

Plus la date des conventions de district avance, plus les conseils doivent étudier les réformes nécessaires au progrès de la Société.

x

Nous engageons nos membres à toujours lire régulièrement le "Prévoyant", et à nous faire parvenir leur adresse lorsqu'ils changent de domicile.

Tableau d'Honneur

Recrutement en Avril.

J. B. Friset,	43
L. J. Bourdon,	41
Eug. Sauvé,	31
J. M. Lemieux,	26
J. P. Chiasson,	23
J. C. Sirois,	18
F. X. Julien,	15
M. A. Ménard,	14
N. Wallot,	14
Jos. Hudon,	3
Geo. Racine,	2
J. A. Houle, Baie Shawinigan,	24
J. F. O. R. Millette, L'Original,	20
J. H. Bélanger, Hull n° 2,	17
E. J. Labelle, Ottawa,	15
J. M. Robert, St-André Avellan,	15
Jos. Guay, Shawinigan Falls,	11
Osiat Pagé, Montréal,	11
Ag. Ouellet, Lévis,	10
Jos. Lemire, St-Henri, Montréal,	10
P. A. Fournier, Buckingham,	10
W. D. Dupuis, Embrun,	10
O. J. Rochon, Lac aux Saumons,	7
Jos. P. Samson, Lévis,	7
Ant. Ladouceur, Buckingham,	7
Frs. Pilon, Rockland,	7
Theo. Leclerc, Roberval,	7
Az. Gignac, St-Alban,	7
Jeffrey Beaudet, Ste-Sophie,	7
A. Labrosse, Cochrane,	6
R. Mercier, Windsor Mills,	6
P. Poirier, Maniwaki,	6
J. H. Trudel, Sault Ste-Marie,	5
J. B. Neveu, Ste-Anne, Ottawa,	5
A. Gauthier, Chelmsford,	5
Phyd. Gauthier, Ste-Anne, Chicoutimi,	5
F. X. Hamelin, Buckingham,	5
M. Lauzon, Lefavre,	5
Jos Dyotte, Montréal,	5
Léandre Maheu, Embrun,	5
Eug. Beaulieu, St-Damien,	4
Jos. Daoust, Masson,	4
Jos. Duchesneau, Lorette,	4
J. Gauthier, Sayabec,	4
Paul Gagné, Ste-Angèle de Rimouski,	4
I. P. Lemieux, Cabano,	4
Edm. Lemire, Ottawa,	4
Frs. Malette, Lachute Mills,	4
C. Ménard, Hawkesbury,	4
J. O. Poirier, Pointe Gatineau,	4
Alb. Paradis, St-Sébastien,	4
D. Raymond, Hintonburg,	4
Jos. Bouchard, Les Eboulements,	3
H. Bélanger, L'Acadie,	3
Geo. David, Clarence Creek,	3
Dr Art. Denis, N.-D. des Bois,	3
A. G. Gagnon, Bassin Chicoutimi,	3
Jos. Joly, Chêneville,	3
J. E. Landriault, Ripon,	3
Chas Mailly, Québec n° 193,	3
Em. Roy, St-Cécile de Whitton,	3
Cyrille Roy, Massey,	3
Noë Sarrazin, Monte Bello,	3
J. Tremblay, Stoney Point,	3
Albert Boulet, Québec,	2
M. Bourgeois, Montebello,	2
Ovide Bérubé, St-Alexandre,	2
Aug. Bérubé, Edmunston,	2
J. A. Côté, Chateau Richer,	2
Rév. A. Desjardins, South Indian,	2
Léon Delisle, Montréal,	2
L. Gignac, Penetanguishene,	2
Jos. Levasseur, St-Rédempteur,	2
A. J. Landriault, Plaisance,	2
J. C. Legris, Montréal,	2
Jos. Latour, Buckingham,	2
Jos. Labrosse, Verner,	2
Eg. Montreuil, Fassett,	2
I. Michaud, Bic, Qué.,	2
F. Prévost, Plantagenet,	2
Eu. J. Poulin, N.-D. des Laurentides,	2
Noë Rollin, La Minerve,	2
F. R. Sarrazin, Montebello,	2
D. Comtois, St-Damien de Brandon,	2
J. A. Allard, Brompton,	1
E. J. Bruyère, Ottawa,	1
J. C. Brault, Ile aux Noix,	1
Laz. Bordeleau, Prouxville,	1
Geo. Bougie, Alexandria,	1
Nap. Bouchard, Lorrainville,	1
Jno. Blanchet, North Bay,	1
V. Bernier, Cap St-Ignace,	1
G. L. Cloutier, Cedar Hall,	1
Ad. Carpentier, Coaticook,	1
Ern. Côté, St-Jacques des Piles,	1
J. A. Coulombe, St-Edouard,	1
J. B. Carrière, Montcerf,	1

Jos. Côté, Val des Bois,	1
N. Courtemanche, St-Ours,	1
S. Choquette, Ottawa,	1
Jos. Durocher, Janeville,	1
J. P. Enright, Rochonville,	1
A. J. Fortier, Pembroke,	1
Zot. Frénette, Portneuf,	1
J. Foisy, St-Paulin,	1
J. B. Fouquet, Scottstown,	1
Phil. Gauthier, Sayabec,	1
J. F. A. Gatién, Montréal,	1
E. Guimond, Soo, Ont.,	1
B. Godbout, Roxton Pond,	1
J. A. Gravel, St-Narcisse,	1
C. Gladu, Janeville,	1
Abraham Groulx, Fournier,	1
Nap. Houde, Sherbrooke,	1
Jos. Hébert, Coaticook,	1
J. O. Leroux, Coteau Landing,	1
J. E. Lévesque, Ste-Anne Poccatière,	1
J. E. L'Heureux, Lac à la Tortue,	1
L. Lévesque, St-Joachim,	1
N. Lefebvre, St-Sauveur,	1
Jos. Larocque, Blizzard Valley,	1
Léon Lachaine, Orléans,	1
Nap. Lamarre, St-Polycarpe,	1
P. Landriau, Cache-Bay,	1
R. Langevin, Daveluyville,	1
Ant. Landry, N.-D. du Lac,	1
J. P. Ouellette, Thessalon,	1
P. Pomerleau, Bernierville,	1
Phyd. Rochette, St-Augustin,	1
J. M. Robert, St-Alexis des Monts,	1
Max. Renaud, Riv. au Canard,	1
W. C. Rowe, St-J. B. d'Ottawa,	1
J. U. St-Arnaud, Ste-Geneviève,	1
L. St-Onge, Mont-Carmel,	1
J. A. Samson, Lambton,	1
Max. Sirois, Mont-Carmel,	1
Max. Thivierge, Lefavre,	1
R. Turgeon, St-Jean de Matha,	1
Nap. Thomas, St-Rémi d'Amherst,	1
J. A. Trahan, Blind River,	1
L. P. Thériault, Bonfield,	1
H. Viau, M. D., Masson,	1
E. Villeneuve, Calumet,	1
J. G. Audy, Ste-Thècle,	1
Total,	672

AVIS.

Les percepteurs et receveurs sont priés d'indiquer, sur les formules relatives à la perception du Centin Collégial, le numéro de police du sociétaire qui verse son sou à la Caisse Collégiale.

Nos Zélateurs

Ceux qui contribuent au progrès de l'Union St-Joseph du Canada.

Nous avons le plaisir de publier ci-dessous quelques portraits de zélateurs de l'Union St-Joseph du Canada. Ce sont des sociétaires qui se distinguent par un actif travail de recrutement.



M. H. W. RICHER,
St-Isidore de Prescott, Ont.



M. FRANCIS MALLETTE,
Lachine Mills, Qué.



M. JOS. LEMIRE,
Conseil de St-Edouard, Montréal.



M. J. HENRI BELANGER,
Secrétaire du Conseil No 2 de Hull.



M. CHARLES MAILLY,
Président du Conseil de District de Québec.

Nous continuerons cette publication dans le prochain numéro du "Prévoyant".

CHEZ NOS CONSEILS

OFFICIERS POUR 1911.

Nous continuons ci-dessous la liste des nouveaux officiers de nos divers conseils, liste dont nous avons commencé la publication dans les numéros de février et mars du "Prévoyant":

Crysler, No 9.

Joséphat Quenneville, président; Alcide St-Louis, 1er vice-président; Alphèse Poirier, 2me vice-président; J. B. Lafrance, secrétaire; Albert Rochon, trésorier; Wilfrid Jeneault, receveur; Napoléon Charlebois, Gédéon Racine, visiteurs; Anthime Varin, comm.-ord.; Moïse St-Louis, Alex. N. Le page, Amédée Godard, censeurs.

Buckingham, No 15.

Rév. M. Chatillon, chapelain; Antoine Ladouceur, président; Josépha Daoust, 1er vice-président; Francis Duval, 2me vice-président; Joseph Latour, secrétaire; Joseph Duval, receveur; J. X. Hamelin, jr., trésorier; Cyrille Joannisse, Edmond Damphouse, Thomas Vézina, visiteurs de malades; Wilfrid Chateauvert, comm.-ord.; William Raby, Adélarde Giroux, Hector Robitaille, censeurs.

Papineauville, No 17.

Dr J. E. Damour, président; Augustin Duquette, 1er vice-président; Arthur Bélanger, 2me vice-président; J. O. Gauthier, secrétaire-trés.; Joseph Ouellette, percepteur; Ernest Bernard, Denis Longpré, censeurs; Josaphat Daoust, Elie Loyer, Ernest Bertrand, Alphé Legault, visiteurs de malades.

St-Jacques des Piles, No 24.

Chapelain, Rév. Chs. S. de Carufel; président, Onésime Massicotte; 1er vice-président, Wilbrum Généreux; 2me vice-président, Willy Denoncourt; secrétaire, Joseph Lupien; trésorier, Arthur Doucet; receveur, Ernest Côté; visiteurs, Joseph Dufresne et Adélarde Thiffault; com.-ord., Joseph Denoncourt; censeurs, Henri Thiffault, Alfred Dufresne et Albert Dagenais.

Rigaud, No 26.

Chapelain, Rév. Siméon Morin; président, Adrien Sabourin; 1er vice-président, Hector Chevrier; 2me vice-président, Alphège Mallette; secrétaire, Elzéar Chartrand; trésorier et receveur, Hubal Séguin; visiteurs des malades, Azara Lefebvre, Joseph Séguin,

Avila Lamarre; commissaire-ord., Clément Séguin; censeurs, Alfred Aubry, Napoléon Patrice, Henri St-Denis.

Montmagny, No 54.

Rév. V. O. Marois, chap.; A. E. Michon, président; Elz. Boulanger, 1er vice-président; Alp. Thibault, 2me vice-président; Evariste Paquet, trésorier; H. de Lotinville, secrétaire; Henri Michon, receveur; J. A. Poliquin, commissaire-ord.; Nap. Bélanger, Nap. Gaudreau, Wm. Gamache, censeurs; Elz. Dion, Alp. Cloutier, visiteurs.

St-Honoré, No 58.

Auguste Gagnon, président; Elzéar Lacasse, 1er vice-président; Urbain Beaudoin, 2me vice-président; Elzéar Racine, secrétaire; Joseph Poirier, trésorier; Frs. Demers, com.-ord.; Omer Audet, Philias Poirier, Joseph Morin, censeurs; Georges Lacasse, Georges Poulin, Joseph Roy, Jean Martin, Zoël Poulin, Omer Gagné, visiteurs de malades; Jean Jobin, receveur.

Casselman, No 68.

G. Francœur, président; W. Leduc, 1er vice-président; D. Quesnel, 2me vice-président; L. Perrier, secrétaire; Ed. Massicotte, Jos. Pilon, S. Perrier, censeurs; A. Blais, G. Bourdeau, visiteurs; H. Doran, commissaire-ordonnateur.

Grenville, No 72.

Rév. Joseph Gascon, chapelain; Honoré Laurin, président; Evariste Laviolette, 1er vice-président; Trefflé Gascon, 2me vice-président; Lambert Pilon, secrétaire; Louis Hamon, trésorier; Frédéric Maheu, receveur; Rév. Joseph Gascon, Adélarde Lemay, Léo Clément, Ferdinand Sarazin, Ferdinand Tessier, visiteurs; Joseph Pharand, com.-ord.; E. D. Chantal, Joseph Clément, Hormidas Lemay, censeurs.

St-Casimir, No 73.

Président, P. Hubert Dusseault; 1er vice-président, Edouard Garneau; 2me vice-président, Wilfrid Leduc; secrétaire, Auguste Baribeau; trésorier, Wilfrid Tessier; receveur, J. Eugène Douville; visiteurs, Henri Hardy, Donat Germain; comm.-ord., Jos. Rompré; censeurs, Athanase Douville, Ernest Lépine, Henri Douville.

St-Romuald, No 75.

Chapelain, Rév. C. P. Richard; président, Ls. Hains; 1er vice-président, Jos. Gagnon; 2me vice-président, O. Bergeron; secrétaire et receveur, Raoul Gravel; trésorier, A. Gravel; visiteurs; Arthur Lévesque, J. B. Clavet; comm.-ord., Alph. Belleau; censeurs, Art. Gagnon, J. Caouette, J. Croteau.

Ile-aux-Noix, No 79.

Rév. J. A. Mandeville, chapelain; Louis Lanciault, président; Henri Lavarière 1er vice-président; Alfred Noël, 2me vice-président; Omer Brault, trésorier; J. C. Brault, secrétaire et receveur; Charles Nolin, Jos. C. Boudreau et Hercule Tremblay, censeurs; Servule Boivin, Raoul Lavarière et Sylva Hébert, visiteurs; Henri Hébert, comm.-ordonnateur.

Chaudière Jct., No 87.

Chapelain, Rév. Omer Poirier; président, Honoré Belleau; 1er vice-président, Charles Gosselin; 2me vice-président, Wilfrid Paradis; receveur et secrétaire, J. C. C. Morin; trésorier, J. Eugène Morin; comm.-ordon., Onésime Fontaine; censeurs, Joseph Bernier, Edgard Fontaine, Albert Carrier; visiteurs des malades, Eugène Huot, Louis Carrier, Alphonse Demers.

St-Joseph, Bce, No 88.

Chapelain, Rév. C. E. Carrier; président, Clotaire Lessard; 1er vice-président, Wilfrid Cliche; 2e vice-président, Jos. Paré; secrétaire, Oscar Gagné; trésorier, Ls. Girard; receveur, J. O. L. Girard; visiteurs, P. Grondin, Odilon Cliche; com.-ordon., Léopold Drouin; censeurs, Dr Eph. Lessard, A. H. Brossard, J. V. Perron.

St-Narcisse, No 95.

Chapelain, Rév. P. Cloutier; président, J.W. Garceau; 1er vice-président, Arthur Doyon; 2me vice-président, Willias Dupont; secrétaire et receveur, J. A. Gravel; trésorier, J. Emile Cossette; censeurs, Jos. Vézina, Albert Cossette et J. E. Jacob; visiteurs, Willy Cossette, Norbert Cossette, Joseph Lacoursière et Jeffrey Cossette; comm.-ordon., Firmin Nobert; médecin examinateur, Dr Albert Colin.

Montebello, No 100.

Chapelain, Rév. Michel Chamberland; président, Médard Bourgeois; 1er vice-président, Henri Carrière; 2me vice-président, Raphaël Duchesneau; secrétaire, Paul Thomas; trésorier, Onésime Bourgeois; receveur, Noël Sarrazin; visiteurs, Amédée Vallée, Ferdinand St-Denis, Dieudonné Laviolette, Damase Duchesneau; comm.-ordon., Polydore Denis;

censeurs, Emile Séguin, Joseph Lauriault, Anthime Denis.

St-Frs-Xavier, Brompton, No 103.

Rév. D. Bellemarre, chapelain; T. Levasseur, président; Jos. Lamontagne, 1er vice-président; Jos. Terroux, 2me vice-président; Madame T. Labbé, secrétaire; Wilfrid Dion, receveur; Xavier Délisle, Joseph Chabot, censeurs; William Carrier, Napoléon Courtemanche, visiteurs de malades; Omer Courtemanche, Edouard Frappier, commissaires-ordonnateurs.

Disraéli, No 104.

Chapelain, Rév. J. A. Hamel; président, J. B. Cadorette; 1er vice-président, Edouard Goulet; 2me vice-président, Michel Roy; trésorier, Louis Maltais; secrétaire, Arthur Cadorette; receveur, Arthur Cadorette; visiteurs, Philippe Gosselin, Joseph Brochu; censeurs, William Pouliot, Fidèle Boulanger, Pierre Létourneau; comm.-ordon., Ovide Toussignant.

St-Henri de Montréal, No 109.

Président, Joseph Diotte, 1er vice-président, Nap. Séguin; 2me vice-président, Alphonse Lebluis; trésorier, J. N. Surprenant; receveur, H. Rose; Ed. Slevan, secrétaire; visiteurs de malades, J. M. Diotte, J. Dufour; comm.-ord., Ed. Coutu; censeurs, Anselme Lauzon, Jos. Boyer, Wilfrid Morel.

Cacouna, No 111.

Rév. L. T. Landry, chapelain; Paul Dionne, président; James Johnson, 1er vice-président; Alphonse Bérubé, 2me vice-président; Jos. Larouche, secrétaire; Valmor Sirois, trésorier; Thomas Dionne, receveur; Emile LeBel, Michel Aubé, Eugène Dubé, visiteurs; Ernest Larouche, comm.-ordon.; Joseph Bérubé, Edouard Roy, Alfred Côté, censeurs.

Thetford Mines, No 113.

Chapelain, Rév. J. G. Goudreau; président, Alphonse Sévigny; 1er vice-président, Joseph Dusseault; 2me vice-président, Léonidas Binet; secrétaire, Eusèbe Larose; trésorier, Joseph Deblois; receveur, J. Zoël Dumais; censeurs, Cléophas Hammann, Joseph Hammann, Philippe Grégoire; visiteurs, Germain Morin, Théodule Labbé; comm.-ordon., Joseph Nadeau.

Sorel, No 115.

Rév. J. C. Bernard, chapelain; Albert Guay, président; Viateur Bruneau, 1er vice-président; Chs. Latulippe, 2me vice-président; Joseph Buron, secrétaire; Nazaris Paul, trésorier; Trefflé Garceau, receveur; Pierre Desrosiers, Jos.

Cotnoir, Phéna Laliberté, censeurs; Jos Bruneau, Emile Thibodeau, Adélarde Laroche, visiteurs; Charles Roch Thibodeau, commissaire-ordonnateur.

St-Tite, No 116.

Rév. Joseph Trémen, chapelain; Dieudonné Rouleau, président honoraire; Médéric Mercure, président; Arthur Perron, 1er vice-président; Henri Frigon, 2me vice-président; Mastai Rouleau, secrétaire; J. B. Fernand Rouleau, trésorier; Eugène Rouleau, receveur; J. Siméon Paquet, Armand Léveillé, J. L. G. Matte, censeurs; Henri Trudel, François Boisvert, visiteurs; Ludger Tourigny, commissaire-ordonnateur.

Roberval, No 118.

Chapelain, Rév. Georges Bilo-deau; président, M. Georges Lévesque; 1er vice-président, Adélarde Leclerc; 2me vice-président, Hector Potvin; secrétaire, Ed. Boily; trésorier, Joseph Gauthier; receveur, Théophile Leclerc; censeurs, Albert LeBel, H. I. Dumais, Ambroise Larouche; visiteurs, Exurie Tremblay, Joseph Cossette; com.-ordon., Arthur Bros-sard; médecin, Dr H. D. Bros-sard.

Barachois de Malbaie, No 120.

Président, Rév. J. G. C. Plourde; 1er vice-président, Alphonse Ste-Croix; 2me vice-président, Arthur P. Ste-Croix; trésorier, J. H. Carbonneau; secrétaire, Joseph Trachy; receveur, Rév. J. G. C. Plourde; visiteurs, Tancrede Rehel et Frank Bond; commis-ordon., Will. Maloney; censeurs, Alexandre Maloney, Arthur W. Ste-Croix et Simon Rehel.

Mont-Carmel, No 121.

Rév. J. A. Lessard, chapelain; Max. Sirois, président; Jean Plourde, 1er vice-président; Jos. Bérubé, 2me vice-président; J. D. Lavoie, secrétaire; André Barbeau, trésorier; Louis St-Onge, receveur; Willie Dionne, commis-ordon.; Alf. Moreau, Jules Paradis et Louis Lévesque, visiteurs; Polydore Desjardins, Odilon Drapeau et Thos. Jean, censeurs.

Garthby, No 125.

Chapelain, Rév. W. J. C. Carrier; président, Jos. Roy; 1er vice-président, Géd. Roy; 2me vice-président, Noé Tessier; trésorier, E. E. Jacques; secrétaire, J. V. A. Grenier; receveur, J. S. Poulin; visiteurs, Ls. Roy, J. W. Tessier; censeurs, Wm. Boivin, E. M. Jacques, A. Tessier; com.-ordon., Oct. Binette; médecin examinateur, L. V. Massé.

St-Sauveur, No 141.

Rév. Père J. A. Tessier, O.M.I., chapelain; Dr A. Leclerc, prési-

dent; G. Drolet, 1er vice-président; R. Toussaint, 2me vice-président; A. Laberge, secrétaire; E. Gobeil, trésorier; J. B. Dusseault, receveur; J. Savard et S. Boulanger, visiteurs; J. Lelièvre, com.-ordon.; J. J. Genest, Art. Langlois, Alf. Sarault, censeurs.

St-Angèle de Laval, No 142.

Rév. V. S. de Carufel, chapelain; Philippe Désilets, président; Borromée Bourgeois, 1er vice-président; J. Faïda Camirand, 2me vice-président; J. Ulric Levasseur, receveur et secrétaire; J. E. Coulombe, trésorier; Joseph Pépin, Uldéric St-Jean, visiteurs de malades; Wilfrid Boisvert, Donat Richard, Lorenzo Lenneville, censeurs; David Hébert, commissaire-ordonnateur.

Lac-aux-Saumons, No 147.

Président, O. J. Rochon; 1er vice-président, Arthur Charret; 2me vice-président, Isaac Arsenault; trésorier, Alphonse Lavoie; censeurs, Auguste Lavoie, Achile Pitre; visiteurs, Henry Brassard, Philippe Pitre, Abraham Jos. Ohed; comm.-ordon., Alfred Charret; sec.-rec., J. T. Thériault.

Fort William, No 150.

C. J. Leblond, président; D. Meault, 1er vice-président; A. Rochon, 2me vice-président; A. Carrière, secrétaire; H. Tremblay, trésorier; E. Tremblay, receveur; C. Cusson, C. Mathieu, Ph. Meunier, censeurs; Rév. Père Primeau, chapelain; J. Lespérance, comm.-ordon.; J. Comeau, J. Tremblay, F. Michaud, com.-ordonnateur; R. J. Marion, médecin.

Sarsfield, No 151.

Hector Bélisle, président; Z. Gervais, 1er vice-président; M. Proulx, 2me vice-président; J. Yon, 3me vice-président; Gédéon Bazinet, secrétaire; André Farmer, perceuteur; Philias Raymond, trésorier; Camille Desseint, Zoil Labelle, Joseph Régimbal, censeurs; Joseph Lacroix, J. B. Potvin, visiteurs de malades; Gustave Hurtubise, com.-ordonnateur.

Ste-Claire, No 155.

Rév. J. H. Fréchette, chapelain; Joseph Chabot, président; Léon Longchamp, 1er vice-président; Georges Chouinard, 2me vice-président; Fort. Langlois, secrétaire; Ans. Chabot, receveur; Samuel Fanchon, Donat Morin, visiteurs; Albert Croteau, Alphonse Morin, Adolphe Plante, censeurs; Hil. Fournier, trésorier; Alfred Dulac, commis.-ordon.; J. A. N. Chabot, médecin.

St-Augustin, No 162.

Chapelain, Rév. A. Bergeron; président, Phydime Rochette; 1er vice-président, Lauréat Jobin; 2e vice-président, Henri Voyer; se-

crétaire et trésorier, E. D. Des-carreaux; receveur, J. O. East; visiteurs, Jos. Côté et Jos. Valin; censeurs, Eugène Germain, Arthur Couture, Félix Rochette; commis.-ordon., Joseph Soulard.

St-Joseph de Montréal, No 164.

Président, Noé Gratton; 1er vice-président, Emile Sabourin; 2me vice-président, John Sullivan; receveur, Joseph Diotte; trésorier, Edouard Slevan; secrétaire, J. A. Bélanger; censeurs, Joseph Surprenant, J. A. Brossard, N. Séguin; visiteurs, Jos. Louis Lé-tourneau, Z. Poulin; commis.-ord., A. Bazinet.

Sayabec, No 170.

Rév. J. C. Saindon, chapelain; Johnny Gauthier, président; Victorin Smith, 1er vice-président; Ludger Parent, 2me vice-président; Emile St-Pierre, trésorier; Théophile Lévesque, secrétaire; Philippe Gauthier, receveur; Geo. Gauthier, Arsène Gagnon, censeurs; Joseph Ouellet, Pierre Chouinard, visiteurs de malades; Ferdinand Fournier, commissaire-ordonnateur.

Ste-Emélie de l'Energie, No 171.

Chapelain, Rév. J. A. Pozé; président, Moïse Hudon dit Beaulieu; 1er vice-président, Maxime Poirier; 2me vice-président, Philibert Robitaille; secrétaire, Noé Desrosiers; trésorier, Arthur Landreville; receveur, J. R. Desrosiers; visiteurs, Zacarie Thériault, Ed. Longpré; commissaire-ordon., Arthur Bellerose; censeurs, David Champoux, Martial St-Georges, Emmanuel Hénault.

Perkins, No 181.

Chapelain et président, Rév. J. L. Archambault; 1er vice-président, Adélarde Robitaille; 2me vice-président, Charles Bélanger; trésorier, Edouard Smith; secrétaire et receveur, J. A. Fauteux; visiteurs de malades, Louis Charbonneau, Elie Blake; censeurs, Napoléon Trudel, Eugène Renaud, Alexandre Labelle; commissaire-ordonnateur, Joseph Charbonneau.

Amqui, No 188.

Rév. N. Caron, chapelain; G. N. Pérusse, président; Stanislas Légende, 1er vice-président; Elzéar Harry, 2me vice-président; Thomas Raymond, secrétaire; L. G. Belzil, trésorier; Rémi Beaulieu, receveur; Joseph Raymond, François Vaillancourt, Abselon Lavoie, visiteurs; William Ray, Auguste Blanchette, Pierre Vaillancourt, censeurs; Victorin St-Onge, commissaire-ordonnateur.

St-Damien, No 206.

Chapelain, Rév. J. B. Desrosiers; président, Sigefroi Comtois; 1er vice-président, J. Comtois; 2e

vice-président, Ed. Frappier; secrétaire, Eugène Hudon dit Beaulieu; trésorier, Joachim Robert; receveur, D. Comtois; visiteurs, T. Turenne, Rosario Mondor; commis.-ord., Georges Dugas; censeurs, G. Duperdurault, Roméo Tellier, Narcisse Morin.

AVIS

Au sujet des bénéfices de décès d'épouses.

Pour avoir droit aux bénéfices de décès d'épouses, les membres admis après le 4 octobre 1906 ou mariés après cette date, doivent fournir un examen médical de leur épouse sur la formule No 103, en usage à cet effet. Autrement, ils ne peuvent avoir droit aux bénéfices de décès d'épouse. Ces bénéfices, loin de constituer une condition essentielle d'une police, ne sont accordées qu'aux membres qui, lors de leur admission ou plus tard, produisent un examen médical satisfaisant au sujet de la santé de leur femme.

AVIS

Ottawa, 15 mai 1911.

Aux membres de l'Union St-Joseph du Canada.

Les contributions mensuelles régulières aux diverses caisses de la société sont dues et payables, par tous et chacun des membres qui en font partie, le premier jour de chaque mois. Conformément aux articles 199 et 200 du Code, tout sociétaire qui, le premier jour de juin prochain, n'aura pas payé ses contributions et redevances pour ce mois, perd tous ses droits aux bénéfices en maladie pour un temps égal au retard qu'il a apporté à les payer. (Voir l'article 166 du Code.)

Tout membre qui, à l'expiration de trente jours, n'aura pas payé les dites contributions et redevances, est par le fait même, et sans autre avis, suspendu. Il est rayé à l'expiration de soixante jours de la date de suspension, s'il ne s'est pas mis en règle. Cet avis est donné en conformité avec les dispositions du Code.

PREVOYANT GRATIS.

Il arrive parfois à certains sociétaires de refuser de recevoir "Le Prévoyant" parce qu'ils sont sous l'impression qu'ils doivent payer une piastre par année pour abonnement. Nous désirons leur rappeler que le "Prévoyant" est envoyé *gratuitement* à tous les membres de l'Union St-Joseph du Canada.

REMERCIEMENTS.

L'Original, 16 fév. — J'accuse réception d'un chèque de \$100.00 en acompte sur ma police d'assurance dans votre belle et bonne société, pour le décès de mon épouse. Je n'ai qu'à vous féliciter de la courtoisie et de l'empressement que vous avez apportés au règlement de ma réclamation. Laissez-moi vous assurer que je ne perdrai aucune occasion de parler dignement de l'Union St-Joseph du Canada et de faire tout mon possible pour encourager ceux qui ne sont pas membres de cette noble société à le devenir sans retard.

ADÉLARD THIBERT.

Fraser Mills, Colombie Britannique, 12 mars. — Je m'empresse de répondre à votre aimable lettre que je viens de recevoir et qui m'a fait un grand plaisir. J'ai reçu votre chèque au montant de \$10.71 et vous remercie beaucoup des bénéfices que vous m'avez envoyés, au montant total de \$22.89.

JOSEPH FILIATRAULT.

Nicolet, 14 mars. — Je viens vous offrir mes plus sincères remerciements pour la prompte et exacte manière avec laquelle l'Union St-Joseph du Canada, société à laquelle j'ai le bonheur d'appartenir, a bien voulu faire honneur à toutes les réclamations que j'ai été obligé de faire par suite de l'accident qui m'est arrivé dans la collision du 10 décembre 1910 sur l'Intercolonial. — Veuillez croire que je vous en suis très reconnaissant et que, en retour, je m'efforcerai de faire connaître, autant qu'il me sera possible, une société aussi loyale et aussi digne d'encouragement, par tout catholique et par tout bon Canadien-français.

Vous voudrez bien publier ces quelques lignes dans le "Prévoyant" pour l'honneur de la Société et l'encouragement de tous ses membres.

JOSEPH CHAMPOUX.

Alfred, Ont., 16 mars. — Mme Veuve Robillard me prie de bien vouloir remercier l'Union St-Joseph du Canada pour la promptitude et l'exactitude avec lesquelles la société lui a fait remise du montant de \$891.45, qui lui était dû par suite du décès de son époux. Elle recommande à tous, avec sincérité, l'Union St-Joseph du Canada.

H. LAVIOLETTE.

St-Damien, 12 mars. — Je vous prie de recevoir mes plus sincères remerciements pour la promptitude apportée au règlement de ma réclamation de bénéfices pour le décès de mon épouse, réclamation au montant de \$100.00. Je vous prie de publier ma reconnaissance dans le "Prévoyant", afin d'encourager le public à appartenir à notre belle société canadienne-française et catholique.

GEORGES DUGAS.

Rimouski, 25 fév. — Veuillez agréer mes plus sincères remerciements pour la promptitude avec laquelle vous m'avez fait parvenir votre chèque de \$75.00, en paiement des bénéfices mortuaires de mon épouse, décédée en janvier dernier. Je me ferai un plaisir et un devoir de recommander votre belle société.

LÉON DUMONT.

Cache-Bay, 18 mars. — M. Albert Lanthier me prie de vous remercier pour la promptitude que vous avez apportée au paiement de ses bénéfices en maladie, et encourage vivement le public à appartenir à cette si belle et si florissante société.

ALBERT MORIN, sec.

Cap St-Ignace, 16 avril. — Acceptez mes remerciements pour les bénéfices en maladie que vous m'avez envoyés. Je suis heureux d'appartenir à cette belle société, l'Union St-Joseph du Canada.

JOHN LABEL.

Arnprior, 25 mars. — Veuillez agréer mes plus sincères remerciements pour la promptitude apportée par la Société à régler ma réclamation pour le décès de mon épouse. J'ai envoyé ma réclamation le 28 février et je reçois aujourd'hui mon chèque, c'est-à-dire en dedans d'un mois. Merci encore une fois. C'est quand les malheurs nous frappent que l'on apprécie les grands avantages d'être membre de l'Union St-Joseph du Canada.

J. B. O. CHARBONNEAU.

Hull, 22 mars. — Je vous prie de recevoir mes plus sincères remerciements pour les bénéfices en maladie que j'ai retirés du conseil de Notre-Dame de Grâce de Hull n° 2, au montant de \$15.00. Je désire aussi remercier le conseil n° 2 pour la promptitude qu'il a apportée au règlement de ma réclamation. Veuillez croire que je serai toujours un fidèle et dévoué membre de l'Union St-Joseph du Canada.

ARTHUR MORIN.

Arnprior, 27 avril. — M. Nap. Lamothe me prie d'offrir ses remerciements à l'Exécutif pour la promptitude qu'il a apportée au règlement de sa réclamation pour le décès de son épouse.

J. D. MALLETE,
receveur.

Pont-Château, 27 avril. — C'est avec une grande reconnaissance que j'accuse réception du chèque de \$50.00 que l'Union St-Joseph du Canada me devait pour le décès de mon épouse. Je profite de l'occasion pour vous féliciter de la promptitude avec laquelle vous avez réglé cette réclamation. Veuillez accepter mes plus sincères remerciements, et publier cette lettre dans le "Prévoyant", afin d'encourager mes amis à appartenir à notre belle Société.

ELIONAIRE GAUTHIER.

Yamaska East, 12 avril. — C'est pour moi un plaisir autant qu'une satisfaction d'adresser à l'Union St-Joseph du Canada mes plus sincères remerciements, qui sont certes bien mérités, pour m'avoir fait bénéficier des secours en maladie durant quinze semaines consécutives. Pour m'acquitter de la dette de reconnaissance que je dois envers la Société, j'encouragerai et solliciterai mes amis à s'enrôler sous la bannière de l'Union St-Joseph. Encore une fois, merci à la Société d'avoir si promptement et si généreusement rempli les devoirs qui lui incombent vis-à-vis de ses membres.

C. R. ROBIDOUX, agent.

Orléans, 1 mai. — Je remercie l'Union St-Joseph du Canada de l'empressement apporté à me payer les bénéfices réclamés à cause de la mort de mon épouse.

LÉON LACHAINE.

Plantagenet, 13 avril. — Je tiens à remercier très sincèrement l'Union St-Joseph du Canada, ainsi que le conseil n° 13, pour la somme de \$38.55 qui m'a été payée pour bénéfices en maladie. C'est dans les temps d'épreuves que l'on ressent combien il fait bon d'appartenir à notre belle société.

TREFFLÉ ST-DENIS.

St-Nicolas, 30 mars. — Le 26 courant, j'ai reçu, par l'entremise de M. F. X. Bolduc, percepteur du bureau de St-Nicolas, la somme de \$10.71, comme dernier versement de bénéfices en maladie. Je vous suis très reconnaissant de la promptitude que vous avez déployée en cette occasion, et vous prie d'accepter tous mes remerciements.

ULYSSE BOUCHARD.

Eliot Maine, 12 avril. — Veuillez accepter mes plus sincères remerciements pour la somme de \$75.00 que j'ai reçue pour bénéfices en maladie. Je ferai tout mon possible pour encourager d'autres personnes à devenir membres de notre belle société.

ALFRED MORIN.

Ste-Rose du Dégel, 4 avril. — Veuillez accepter mes plus sincères remerciements pour la promptitude que vous avez apportée au règlement de ma réclamation de bénéfices en maladie au montant de \$60. Etant depuis peu de temps, lorsque je suis devenu malade, membre de la Société, celle-ci m'a rendu au centuple la petite contribution que je lui avais payée. Je ne saurais donc trop encourager mes amis et tous les Canadiens à faire partie de notre belle société canadienne-française et catholique.

ELZÉAR L'ITALIEN.

Ottawa, 3 avril. — Veuillez croire à ma reconnaissance pour la promptitude apportée au règlement de ma réclamation de bénéfices mortuaires dus en vertu de la police détenue par mon regretté époux, M. Pierre Landry, décédé le 1 mars.

J'accuse par la présente réception du chèque de \$1,000 en règlement, qui m'a été remis ce jour.

Dame Vve PIERRE LANDRY.

Shawinigan Falls, 8 avril. — C'est avec reconnaissance que j'accuse réception de votre chèque de \$1,000, montant de la police que possédait feu mon époux, Jacques Sauvageau, dans votre société. Le règlement de cette réclamation dans les quinze jours après que la preuve de la mort vous fut envoyée est une preuve suffisante de la solvabilité et de l'excellente administration de votre société, et je ne pourrais trop la recommander à ceux qui désirent assurer leur vie.

Je suis aussi très reconnaissant au conseil n° 23 pour la sympathie et les bontés dont j'ai été l'objet de la part de ses membres dans mon affliction.

Dame Veuve J. SAUVAGEAU.

Hull, 4 avril. — Veuillez agréer mes remerciements les plus sincères pour la somme de \$75.00 que j'ai reçue pour secours en maladie, par l'intermédiaire du conseil de Notre-Dame de Grâce de Hull n° 2. Je tiens aussi à remercier ce dernier pour la promptitude qu'il a apportée au paiement de cette réclamation et vous prie de reproduire cette marque de reconnaissance dans le "Prévoyant".

EUGÈNE LAFLEUR.

Hull, 5 avril. — Je vous prie de recevoir mes plus sincères remerciements pour les \$75.00 reçus pour bénéfices en maladie, du Conseil de Notre-Dame de Grâce n° 2. Je désire aussi exprimer ma reconnaissance au conseil n° 2 pour la promptitude qu'il a apportée au règlement de ma réclamation, et je vous prie de reproduire cette lettre dans le prochain numéro du "Prévoyant", pour le plus grand bien de l'Union St-Joseph du Canada.

FERRÉOL PRÉVOST.

St-André Avellin, 9 avril. — J'offre mes sincères remerciements à l'Union St-Joseph du Canada pour la manière prompte avec laquelle elle m'a fait remise de la somme de \$1,000, montant de l'assurance de mon fils, Antonio Laroche. Je vous prie de publier ma reconnaissance dans le "Prévoyant" afin d'encourager le public à appartenir à notre belle société canadienne-française et catholique.

GODFROID LAROCHE.

Rimouski, 8 avril. — Je vous remercie pour les secours en maladie que vous m'avez envoyés. Je suis très bien à présent.

ALPH. POIRIER.

Ottawa, 10 avril. — Veuillez accepter mes plus sincères remerciements pour le prompt paiement de mes bénéfices en maladie.

M. LAFORTUNE.

CONDOLEANCES.

Rockland, 5 avril. — Les membres du conseil de Rockland n° 3 ont appris avec peine la mort de la fille bien-aimée de M.

Léon Galipeau, ainsi que la mort de son fils de M. Joseph Joannisse, et prient ces deux familles de bien vouloir accepter leurs plus sincères sympathies.

H. GAUTHIER, sec.

Belle Rivière, 4 avril. — A une assemblée régulière tenue le 3 avril, la résolution suivante a été proposée :

Que les membres du conseil local de Belle-Rivière n° 41 ont appris avec regret la mort de leur confrère M. Joseph Dubé, président du dit conseil. Et il est proposé par Séverin Ducharme, secondé par H. G. Lalonde, que les membres de ce conseil offrent leurs plus sincères sympathies à la famille éprouvée, et que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille du regretté défunt, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

ALFRED POISSON, sec.

St-Alexis des Monts, 10 avril. — A une assemblée des membres du conseil local de St-Alexis des Monts, tenue le 9 avril, au lieu ordinaire des assemblées, il a été résolu et adopté à l'unanimité, sur proposition de M. James Turner, receveur, secondé par M. Alfred Picard, trésorier : Que les membres de ce conseil ont appris avec regret le décès de M. Adélarde Lafrenière et qu'ils désirent exprimer à la famille du défunt leurs profondes sympathies dans le malheur qui la frappe ; et que copie de cette résolution soit envoyée à la famille éprouvée, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

J. M. ROBERT, sec.

Arnprior, 20 mars. — A une assemblée spéciale du conseil d'Arnprior n° 5 de l'Union St-Joseph du Canada, tenue le 20 de ce mois, la résolution suivante a été adoptée : Proposé par M. J. D. Mallette, secondé par M. Joseph Chamberot et adopté à l'unanimité : que les membres de ce conseil ont appris avec regret le décès de Mme Napoléon Lamothe, qu'ils désirent exprimer à la famille leurs profondes sympathies dans le malheur qui la frappe, et que copie de cette résolution soit envoyée à la famille éprouvée, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

CHAS. CHÉNIER, sec.

Sault Ste-Marie, 2 avril. — A une assemblée régulière du conseil local n° 36 de l'Union St-Joseph du Canada, tenue le 12 avril, il a été proposé par M. J. H. Trudel, secondé par M. E. Larrivée : Que les membres du dit conseil ont appris avec douleur la mort de leur confrère, M. Henri Quesnel, et qu'ils désirent offrir à la famille éprouvée leurs plus sincères sympathies. Proposé par M. J. A. Ranger, secondé par M. Godin, que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille du regretté défunt, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

Adopté unanimement.

E. GUIMONT, sec.

Rockland, 19 avril. — Proposé par M. Joseph Joannisse, secondé par M. Eugène Payer, que les membres du conseil n° 3 de Rockland ont appris avec regret la mort de M. Adélarde Régnier, membre de ce conseil, et qu'un vote de sympathie soit envoyé à la famille du défunt, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

H. GAUTHIER, sec.

Avis aux membres.

Les demandes d'informations ou toutes choses ayant trait à la police d'un membre, doivent toujours être accompagnées du numéro de la police en question. Il est impossible au bureau-chef de faire un travail satisfaisant avec les noms des membres seulement ; il lui faut aussi les numéros des polices.

PROCLAMATION

TROISIEME SESSION DU CONSEIL DE DISTRICT D'OTTAWA

Aux officiers, aux conseillers législatifs et à leurs substituts et à tous les membres du Conseil de District d'Ottawa.

SACHEZ par la présente que la prochaine session du Conseil de District d'Ottawa de l'Union St-Joseph du Canada est convoquée pour lundi, le douzième jour de juin mil neuf cent onze, à dix heures du matin et qu'elle siégera à Windsor, province d'Ontario, pour la dépêche des affaires.

Les conseillers législatifs ou leurs substituts sont requis d'être présents, munis de leurs lettres de créance.

Tous et chacun des intéressés sont tenus de prendre connaissance de la présente et de s'y conformer.

En foi de quoi nous avons signé ce dix-huitième jour d'avril mil neuf cent onze.

E. J. LABELLE,
Secrétaire.

R. H. PARENT,
Président.

PROCLAMATION

TROISIEME SESSION DU CONSEIL DE DISTRICT DE QUEBEC.

Aux officiers, conseillers législatifs, substituts et à tous les membres du Conseil de District de Québec,—Salut:

SACHEZ par la présente que la troisième session du Conseil de District de Québec de l'Union St-Joseph du Canada est convoquée pour mardi, le treizième jour de juin mil neuf cent onze, à deux heures de l'après-midi et qu'elle siégera à Chicoutimi, province de Québec, pour la dépêche des affaires.

Les conseillers législatifs ou leurs substituts sont requis d'être présents munis de leurs lettres de créance.

Tout et chacun des intéressés sont tenus de prendre connaissance de la présente et de s'y conformer.

En foi de quoi nous avons signé ce dix-huitième jour d'avril mil neuf cent onze.

ALBERT BOULET,
Secrétaire.

J. CHAS. MAILLY,
Président.

PROCLAMATION

TROISIEME SESSION DU CONSEIL DE DISTRICT DE MONTREAL

Aux officiers, aux conseillers législatifs et à leurs substituts et à tous les membres du Conseil de District de Montréal.

SACHEZ par la présente que la troisième session du Conseil de District de Montréal de l'Union St-Joseph du Canada est convoquée pour lundi, le douzième jour de juin mil neuf cent onze, à deux heures de l'après-midi, et qu'elle siégera à Valleyfield, province de Québec, pour la dépêche des affaires.

Les conseillers législatifs ou leurs substituts sont requis d'être présents, munis de leurs lettres de créance.

Tous et chacun des intéressés sont tenus de prendre connaissance de la présente et de s'y conformer.

En foi de quoi nous avons signé à Montréal, ce quinzième jour d'avril mil neuf cent onze.

R. H. DUHAMEL,
Secrétaire.

E. A. B. LADOUCEUR,
Président.

Réclamations payées en avril.

No. du décès	Nom du décédé	No de police	Nom du réclamant	Montant	Date du décès	Date du paiement	Adresse du membre avant son décès
1260	Séverina Hébert	19710	Laur. Lachance.	\$ 200.00	25 déc.	5 avr.	Québec
1284	Pierre Gagnon..	5683	E. L'Espérance..	1,500.00	15 "	28 "	Montréal
1290	Chs Boivin.....	89	Eléonore Boivin..	1,000.00	6 fév.	4 "	Ottawa
1295	Exilda Joly.....	45206	H. Quesnel...	750.00	25 "	24 "	Lachute Mills
1299	Antonio Laroche.	39629	Godfroi Laroche.	1,000.00	25 "	5 "	St-André Avel.
1304	Zéphirin Levasseur..	4070	R. D. Brouillette	1,000.00	7 mars	27 "	Shaw. Falls Ottawa
1307	Pierre Landry...	667	Mélina Landry..	1,000.00	1 "	3 "	
1308	Marie Poulin...	7382	Narcisse Pomerleau	100.00	3 fév.	5 "	St-Ephrem
1309	A. Dechamplain.	34777	Ls Guérin.....	75.00	12 mars	13 "	St-Octave
1311	Alp. Desrochers.	18385	Angéline Naud..	1,500.00	11 "	6 "	Ste-Sophie
1310	Joseph Jolette ..	9714	Euphrosine Jolette	1,500.00	25 fév.	27 "	Ottawa
1312	Victor Bertrand.	43357	Ed. Bertrand...	1,000.00	8 mar.	20 "	Mattawa
1315	Mme L. Lachaine	720- 7859	L. Lachaine....	175.00	15 "	27 "	Orléans
1317	Henri Vallée....	10160	E. Létourneau..	1,500.00	13 "	27 "	Montmagny
1318	Isaac Brousseau.	17809	L. Brousseau...	1,500.00	10 "	12 "	Masson
1319	Erline Merin....	733	John Morin.....	75.00	17 "	13 "	Mattawa
1320	Marie-Louise Laframboise	7444	Nap. Lamothe..	100.00	13 "	13 "	Arnprior
1321	Martin Lagrois..	10703	C. et E. Lagrois	1,500.00	15 "	13 "	Rockland
1322	Mme Paul Rose.	5767	P. Rose.....	100.00	23 "	27 "	St-André Avel.
1323	Alvina Joly....	1314	Amédée Séguin..	75.00	19 fév.	13 "	Alfred
1324	Virginie Gourde.	4514	Alexis Martin..	75.00	24 mars	27 "	Wendover
1326	Louis Lacasse..	12458	Adélar Pilotte.	100.00	26 "	27 "	Buckingham
1327	Louis Gagné....	2367	Emélie Boucher.	500.00	22 "	27 "	Ottawa
1328	Norb. Valiquette	563	M. Soulière....	1,000.00	19 "	27 "	Ottawa
1330	M. Grenier.....	26486	Ph. Lachance..	100.00	8 "	28 "	Beauport
1332	Nap. Proulx....	34684	A Desrochers..	500.00	29 "	13 "	Hull

Concours de Recrutement

Avantages Exceptionnels

pour la période du Concours.

- Conditions d'admission
- 1.—Donner sa demande d'admission à l'agent.
 - 2.—Déposer entre les mains de l'agent \$2.00 pour examen médical et un mois de contribution.
 - 3.—Subir, sans délai, l'examen médical.

Primes aux Agents.

1. A tout agent faisant admettre 40 membres ou plus, une montre en or.
2. A tout agent faisant admettre 25 membres ou plus, une montre en argent.
3. A tout agent faisant admettre 15 membres ou plus, un loquet en or aux armes de la société.
4. A tout agent faisant admettre 10 membres, une chaîne en or.
5. A tout agent faisant admettre 5 membres, une épinglette en or aux armes de la société.



Ces primes comportent la condition de deux mois de contribution payés par chaque nouveau membre.

Tout en recevant les primes ci-dessus énumérées, les agents auront droit aux commissions suivantes :

Police de \$500. ou de \$750. \$1.50
Police de \$1,000 ou de \$1,500 \$2.00



Dans le district d'Ottawa, des conditions spéciales sont accordées. S'adresser au bureau-chef pour informations.